



*En collaboration avec la Ligue Francophone d'Aviron et l'Echevinat des Sports de Visé et
Avec le soutien du Député provincial en charge des sports,
Le Royal Centre Nautique de Visé vous invite au*



12ème Handicap International de Visé



Le samedi 22 juin 2019



***Nouveau** : le départ à 15h00 se fera à hauteur du P.A.L.M Club
(Plaisance Amicale Liégeoise et Mosane) – A quelques centaines
de mètres du viaduc de Cheratte.*

*Parade de présentation des bateaux et de leurs équipages devant le
Club avant de remonter la Meuse*

La course de 6200 mètres se fera en ligne droite.

L'arrivée sera jugée à hauteur du Club House du RCNV.

Ainsi qu'à son barbecue



En annexe :

Parcours

Règlement

Grille des handicaps

Inscription Handicap



Le Handicap de Visé 12^{ème} édition.

Rappel : Seule course à handicap en Belgique avec un tournant à 180 degrés, tous les participants se rappelleront les difficultés rencontrées lors de ce tournant là où les bateaux courts et longs ont des trajectoires bien différentes. Cette situation créait des distorsions dans les handicaps par rapport aux courses en ligne au détriment des bateaux longs.

De manière à dorénavant éviter cette difficulté, les organisateurs ont décidé de faire donner les départs plus haut en amont, en face du P.A.L.M, soit à quelques centaines de mètres du viaduc de Cheratte et **programmer cette course en ligne droite.**

Les participants pourront dès lors ramer sur toute la largeur de la Meuse (entre 120 et 180m) sans risque de « frotter » et sur 6.200m.

Les bateaux quitteront dès lors le RCNV une heure avant le départ sur appel des bateaux (Ce qui permettra de les présenter au public) pour remonter la Meuse jusqu'au PALM avant la course : excellent pour l'échauffement préalable.

Parcours



Comité organisateur

Présidente : Sylvie Janssens
Secrétaire de régates : Henri Moureaux
Coordinateur de la sécurité : Jean-Marie Rigo
Coordinateur médical : Fabienne Broca

Inscriptions

Avant le 16 Juin 2019 à 18h00 sur
henrimoureaux@hotmail.com

Informations complémentaires
Tél. au 0496/ 38.22.26
rcnv@skynet.be

Catégories

Catégories	
Junior 16	15 & 16 ans
Junior 18	17 & 18 ans
Senior	De 19 à 26 ans
Master A	De 27 à 35 ans
Master B	De 36 à 42 ans
Master C	De 43 à 49 ans
Master D	De 50 à 54 ans
Master E	De 55 à 59 ans
Master F	De 60 à 64 ans
Master G	De 65 à 69 ans
Master H	De 70 à 74 ans

Embarcations	
C1	Canoë
C2	Double canoë
C3	Triple canoë
C4+	Yolette à quatre de pointe
C4X+	Yolette à quatre de couple barrée
C5	Yolette à cinq
C8+	Yolette à huit de pointe barrée
1X	Skiff
2X	Deux de couple
2-	Deux de pointe
4X	Quatre de couple
4X+	Quatre de couple barré
4+	Quatre de pointe barré
4-	Quatre de pointe non barré
8+	Huit de pointe
8X+	Huit de couple



Approuvé pour la F.R.B.A / K.B.R.

Ferdinand Peeters
Secrétaire Général

Grille des handicaps

Sex	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	H	H	H	H	H	H	H	H	H	H	H	H	
CAT	J16	J18	SA	SB	MA	MB	MC	MD	ME	MF	MG	MH	MI	J16	J18	SA	SB	MA	MB	MC	MD	ME	MF	MG	MH	MI
C1 Lourd	00:04:47	00:05:51	00:06:23	00:06:07	00:06:07	00:05:51	00:05:19	00:04:47	00:04:00	00:03:12	00:02:08	00:01:04	00:00:00	00:06:39	00:07:43	00:08:15	00:07:59	00:07:59	00:07:43	00:07:11	00:06:39	00:05:51	00:05:03	00:04:15	00:03:12	00:02:08
C1	00:05:35	00:06:38	00:07:09	00:06:53	00:06:53	00:06:38	00:06:06	00:05:35	00:04:49	00:04:02	00:03:00	00:01:58	00:00:56	00:07:24	00:08:26	00:08:57	00:08:42	00:08:42	00:08:26	00:07:55	00:07:24	00:06:38	00:05:51	00:05:04	00:04:02	00:03:00
C2X+	00:06:07	00:07:08	00:07:39	00:07:24	00:07:24	00:07:08	00:06:38	00:06:07	00:05:21	00:04:36	00:03:35	00:02:34	00:01:33	00:07:54	00:08:55	00:09:26	00:09:10	00:09:10	00:08:55	00:08:25	00:07:54	00:07:08	00:06:23	00:05:37	00:04:36	00:03:35
1X Lourd	00:06:23	00:07:24	00:07:54	00:07:39	00:07:39	00:07:24	00:06:53	00:06:23	00:05:38	00:04:53	00:03:52	00:02:52	00:01:51	00:08:09	00:09:10	00:09:40	00:09:25	00:09:25	00:09:10	00:08:39	00:08:09	00:07:24	00:06:38	00:05:53	00:04:53	00:03:52
C2 Lourd	00:06:39	00:07:39	00:08:09	00:07:54	00:07:54	00:07:39	00:07:09	00:06:39	00:05:54	00:05:09	00:04:09	00:03:10	00:02:10	00:08:24	00:09:24	00:09:54	00:09:39	00:09:39	00:09:24	00:08:54	00:08:24	00:07:39	00:06:54	00:06:09	00:05:09	00:04:09
1X	00:07:11	00:08:10	00:08:39	00:08:25	00:08:25	00:08:10	00:07:41	00:07:11	00:06:27	00:05:43	00:04:44	00:03:45	00:02:47	00:08:54	00:09:53	00:10:22	00:10:07	00:10:07	00:09:53	00:09:23	00:08:54	00:08:10	00:07:26	00:06:42	00:05:43	00:04:44
C2	00:07:27	00:08:25	00:08:54	00:08:40	00:08:40	00:08:25	00:07:56	00:07:27	00:06:43	00:06:00	00:05:02	00:04:03	00:03:05	00:09:09	00:10:07	00:10:36	00:10:22	00:10:22	00:10:07	00:09:38	00:09:09	00:08:25	00:07:42	00:06:58	00:06:00	00:05:02
C3 Lourd	00:07:43	00:08:41	00:09:10	00:08:55	00:08:55	00:08:41	00:08:12	00:07:43	00:07:00	00:06:17	00:05:19	00:04:21	00:03:24	00:09:24	00:10:22	00:10:50	00:10:36	00:10:36	00:10:22	00:09:53	00:09:24	00:08:41	00:07:57	00:07:14	00:06:17	00:05:19
2X Lourd	00:07:59	00:08:56	00:09:25	00:09:10	00:09:10	00:08:56	00:08:28	00:07:59	00:07:16	00:06:33	00:05:36	00:04:39	00:03:42	00:09:39	00:10:36	00:11:05	00:10:50	00:10:50	00:10:36	00:10:07	00:09:39	00:08:56	00:08:13	00:07:30	00:06:33	00:05:36
2-	00:07:59	00:08:56	00:09:25	00:09:10	00:09:10	00:08:56	00:08:28	00:07:59	00:07:16	00:06:33	00:05:36	00:04:39	00:03:42	00:09:39	00:10:36	00:11:05	00:10:50	00:10:50	00:10:36	00:10:07	00:09:39	00:08:56	00:08:13	00:07:30	00:06:33	00:05:36
C4+	00:07:59	00:08:56	00:09:25	00:09:10	00:09:10	00:08:56	00:08:28	00:07:59	00:07:16	00:06:33	00:05:36	00:04:39	00:03:42	00:09:39	00:10:36	00:11:05	00:10:50	00:10:50	00:10:36	00:10:07	00:09:39	00:08:56	00:08:13	00:07:30	00:06:33	00:05:36
C3	00:08:15	00:09:12	00:09:40	00:09:26	00:09:26	00:09:12	00:08:43	00:08:15	00:07:33	00:06:50	00:05:54	00:04:57	00:04:01	00:09:54	00:10:50	00:11:19	00:11:05	00:11:05	00:10:50	00:10:22	00:09:54	00:09:12	00:08:29	00:07:47	00:06:50	00:05:54
C4X+	00:08:15	00:09:12	00:09:40	00:09:26	00:09:26	00:09:12	00:08:43	00:08:15	00:07:33	00:06:50	00:05:54	00:04:57	00:04:01	00:09:54	00:10:50	00:11:19	00:11:05	00:11:05	00:10:50	00:10:22	00:09:54	00:09:12	00:08:29	00:07:47	00:06:50	00:05:54
2X	00:08:47	00:09:42	00:10:10	00:09:56	00:09:56	00:09:42	00:09:15	00:08:47	00:08:05	00:07:24	00:06:28	00:05:33	00:04:38	00:10:24	00:11:19	00:11:47	00:11:33	00:11:33	00:11:19	00:10:52	00:10:24	00:09:42	00:09:01	00:08:19	00:07:24	00:06:28
4+	00:08:47	00:09:42	00:10:10	00:09:56	00:09:56	00:09:42	00:09:15	00:08:47	00:08:05	00:07:24	00:06:28	00:05:33	00:04:38	00:10:24	00:11:19	00:11:47	00:11:33	00:11:33	00:11:19	00:10:52	00:10:24	00:09:42	00:09:01	00:08:19	00:07:24	00:06:28
4X+	00:09:03	00:09:58	00:10:25	00:10:11	00:10:11	00:09:58	00:09:30	00:09:03	00:08:22	00:07:41	00:06:46	00:05:51	00:04:56	00:10:39	00:11:34	00:12:01	00:11:47	00:11:47	00:11:34	00:11:06	00:10:39	00:09:58	00:09:17	00:08:35	00:07:41	00:06:46
C4X-	00:09:35	00:10:29	00:10:55	00:10:42	00:10:42	00:10:29	00:10:02	00:09:35	00:08:55	00:08:14	00:07:21	00:06:27	00:05:33	00:11:09	00:12:02	00:12:29	00:12:16	00:12:16	00:12:02	00:11:36	00:11:09	00:10:29	00:09:48	00:09:08	00:08:14	00:07:21
C5	00:10:07	00:10:59	00:11:26	00:11:12	00:11:12	00:10:59	00:10:33	00:10:07	00:09:27	00:08:48	00:07:55	00:07:03	00:06:10	00:11:39	00:12:31	00:12:58	00:12:44	00:12:44	00:12:31	00:12:05	00:11:39	00:10:59	00:10:20	00:09:40	00:08:48	00:07:55
4-	00:10:07	00:10:59	00:11:26	00:11:12	00:11:12	00:10:59	00:10:33	00:10:07	00:09:27	00:08:48	00:07:55	00:07:03	00:06:10	00:11:39	00:12:31	00:12:58	00:12:44	00:12:44	00:12:31	00:12:05	00:11:39	00:10:59	00:10:20	00:09:40	00:08:48	00:07:55
4X	00:10:23	00:11:15	00:11:41	00:11:28	00:11:28	00:11:15	00:10:49	00:10:23	00:09:44	00:09:05	00:08:13	00:07:21	00:06:29	00:11:54	00:12:46	00:13:12	00:12:59	00:12:59	00:12:46	00:12:20	00:11:54	00:11:15	00:10:36	00:09:57	00:09:05	00:08:13
C8+	00:10:23	00:11:15	00:11:41	00:11:28	00:11:28	00:11:15	00:10:49	00:10:23	00:09:44	00:09:05	00:08:13	00:07:21	00:06:29	00:11:54	00:12:46	00:13:12	00:12:59	00:12:59	00:12:46	00:12:20	00:11:54	00:11:15	00:10:36	00:09:57	00:09:05	00:08:13
8+	00:10:55	00:11:46	00:12:11	00:11:58	00:11:58	00:11:46	00:11:20	00:10:55	00:10:17	00:09:38	00:08:47	00:07:57	00:07:06	00:12:24	00:13:15	00:13:40	00:13:27	00:13:27	00:13:15	00:12:49	00:12:24	00:11:46	00:11:07	00:10:29	00:09:38	00:08:47
8X+	00:11:11	00:12:01	00:12:26	00:12:14	00:12:14	00:12:01	00:11:36	00:11:11	00:10:33	00:09:55	00:09:05	00:08:15	00:07:24	00:12:39	00:13:29	00:13:54	00:13:42	00:13:42	00:13:29	00:13:04	00:12:39	00:12:01	00:11:23	00:10:45	00:09:55	00:09:05

Bateaux à présenter au contrôle (poids et longueurs) :

C1 Lourd : min 30kg ; C2 Lourd : min 50kg ; C3 Lourd : min 70 kg

1X Lourd : min 20kg ; 2X Lourd : min 37kg

Catégories de bateaux :

Le handicap d'un bateau est déterminé en fonction du type de bateau et non du nombre de rameurs. Par exemple un C4X- avec 3 rameurs reste un C4X- et non un C3.

Les organisateurs peuvent accepter l'inscription d'une catégorie de bateau non répertoriée ou d'un bateau hors format et lui attribueront un handicap à leur discrétion.

Catégories de rameurs :

S=senior, M=master, J=junior ; catégorie d'âge / H = homme ; F = femme

Equipages :

L'heure de départ des équipes mixtes (âge et sexe) est calculée en faisant la moyenne des temps de départ de chaque rameur.

Temps arrondis :

Les temps réels de départ seront arrondis aux 5".

Règlement de course

1. Le HANDICAP de Visé est international, il est ouvert à toutes les catégories de rameuses, de rameurs et de bateaux.
L'inscription à l'épreuve entraîne automatiquement l'approbation du présent règlement et plus particulièrement la responsabilité des participants en ce qui concerne les dommages de toute natures occasionnés à eux-mêmes ou aux tiers, participant ou non à l'épreuve. Les concurrents sont notamment invités à se munir individuellement de gilets de sauvetage et à s'assurer que leur état physique soit conforme aux exigences de l'épreuve. En conséquence la responsabilité du club organisateur ne pourra en aucun cas être mise en cause au-delà de ce que prévoit la loi.
2. DEPART : arrêté à 15h00 à hauteur du P.A.L.M. soit à quelques centaines de mètres du Viaduc de Cheratte sur la Meuse. Tous les participants seront derrière la ligne de départ avant 14 h 45 (**New** : Ligne de départ entre la rive droite et le centre de la Meuse).
3. PARCOURS : Pour prendre le départ, remontée de la Meuse rive gauche jusqu'au P.A.L.M où le départ sera donné et descente vers l'Île Robinson sur toute la largeur de la Meuse, soit 6200 mètres.
4. ORDRE DES DEPARTS : Les départs sont donnés dans l'ordre établi selon la grille des handicaps présentés dans le présent document et selon les instructions y figurants. Le signal de départ est donné à l'heure prévue pour chaque catégorie sans attendre les retardataires.
5. INSCRIPTIONS : date limite le dimanche 16 juin 2019 à 18 heures. Les inscriptions pour les équipes belges se font suivant le Code des Courses FRBA via un formulaire F1 accompagné d'une liste récapitulative ou sur un document électronique au choix. Les inscriptions pour les équipes étrangères se font suivant le règlement FISA et doivent obligatoirement mentionner le type de bateau, la catégorie du (des) rameur(s) ou rameuse(s) et le handicap correspondant. Le formulaire d'inscription est à adresser au secrétaire de la régata par mail à **henrimoureaux@hotmail.com**. Informations complémentaires (0496/38.22.26).
6. NUMÉROS D'ÉTRAVE ET DOSSARDS : le numéro d'étrave sera fixé à la pointe du bateau et le dossard au dos du rameur de proue. **Ils seront à retirer au clubhouse à partir de 12h00 et avant 13h00 contre une caution de 5 €.**
7. DROIT D'INSCRIPTION : il est de 3 € par siège pour les Seniors et Masters et de 2,5 € pour les Juniors. Il est à régler sur place avant le départ. Les frais d'inscriptions sont à percevoir dans les 8 jours après la course, de même que les frais afférents aux forfaits.
8. FORFAITS REGULIERS : date limite le dimanche 16 juin 2019 à 18 heures. Les forfaits sont à envoyer au secrétaire de la régata par mail à **henrimoureaux@hotmail.com**.
9. EQUIPES EN COURSE : l'épreuve se déroulera selon le code des courses de la F.R.B.A et plus particulièrement en application de son chapitre XV relatif aux courses de longue distance. Les bateaux seront derrière la ligne de départ au moins 15 minutes avant l'heure du 1er départ. Ceux rejoignant l'embarcadère après l'arrivée ne peuvent gêner les concurrents encore en course. En cas d'avarie, l'équipe est tenue de quitter le champ de course. Les bateaux sur le point d'être dépassés doivent céder le passage en se rangeant à tribord et ne peuvent en aucune façon empêcher la manœuvre de dépassement. Durant la course, les barreaux ne peuvent se substituer aux rameurs.
10. PENALITES : les équipes prenant un faux départ seront pénalisées de 15 secondes. Tout manquement concernant le point 9 entraîne une pénalité de 2 minutes de même que tout non-respect des recommandations des arbitres tout au long du parcours. En cas de récidive, l'équipage fautif est mis hors course.
11. CLASSEMENT : il est établi selon l'ordre d'arrivée, en tenant compte des pénalités éventuelles.
12. TIRAGE AU SORT : le tirage au sort aura lieu le dimanche 16 juin 2019 à 19h au Club House du RCNV.
13. En cas litige par rapport à la traduction, la version française prévaudra.

Bulletin d'inscription à la régates

A l'usage des candidats dont le club ne fait pas partie de la Fédération Royale Belge d'Aviron.

Club	
Téléphone	
Adresse postale	
Adresse mail	

Composition de l'équipe

Equipe	
Embarcation	

Equipage :

Nom	Prénom	Date naissance	Sexe	N° licence

Barreur :

Nom	Prénom	Date naissance	Sexe	N° licence

Secrétariat de la régates : E-mail: henrimoureaux@hotmail.com

A retourner avant le 16 Juin 2019 – 18h00

